

**COMPTE RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 23/05/2022 A 20 H 00**

PRESENTS : MARTIN / GRELETTY / SOULAGE / CEGLARSKI / DELBOS / MERCADAL / OOSTEROM / BONTEMPS

REPRESENTES : PORTELLO par SOULAGE / HAMCHART par MERCADAL

Convocation du 19/05/2022

Secrétaire de séance : Annie BONTEMPS

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 14/04/2022
- DM 1
- Convention d'occupation domaine privé pour eaux pluviales
- Information éclairage public et DETR
- Information élections législatives
- Questions diverses

Lecture du dernier compte rendu du conseil municipal du 14/04/2022.

Il est validé à l'unanimité.

DELIBERATION 2022-05/16

DM 1 (DECISION MODIFICATIVE)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2022 sont insuffisants et propose de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Virement à la section d'investissement				
Alimentation	60623	871,36	023	435,68
Dotat° aux amort. des immo. incorporelles et corporelles			6811	435,68
DEPENSES – FONCTIONNEMENT		871,36		871,36
OP : OPERATIONS FINANCIERES				871,36
Terrains nus			21111	871,36
DEPENSES - INVESTISSEMENT		0,00		871,36
OP : OPERATIONS FINANCIERES				871,36
Virement de la section de fonctionnement			021	435,68
Bâtiments et installations			2804182	435,68
RECETTES - INVESTISSEMENT		0,00		871,36

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité décide de modifier l'inscription.

DELIBERATION 2022-05/17

CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PRIVE POUR LES EAUX PLUVIALES

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal du projet d'acte notarial, concernant la constitution de servitude par les Consorts ANDREU (13 Allée des Coustals) au profit de la commune de Varennes.

Ces derniers propriétaires du fonds, constituent au profit du bénéficiaire de la servitude, un droit de passage d'une canalisation de collecte et de transport souterrain des eaux pluviales.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à signer l'acte notarial contenant constitution de servitude à l'étude DIOT DUDREUILH ;
- à régler les frais de l'acte notarié

INFORMATION ECLAIRAGE PUBLIC ET DETR

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a validé les documents pour la réalisation de la modernisation de l'éclairage public de la commune. Il ajoute que le dossier DETR a été déposé en Sous-Préfecture.

Monsieur le Maire complète ses propos en indiquant que Monsieur le Sous-Préfet de Bergerac envisage de modifier notre taux de DETR et de le passer à 30 % au regard de notre situation financière connue par ses services.

INFORMATION ELECTIONS LEGISLATIVES

Monsieur le Maire rappelle que les prochaines élections législatives seront le 12 et 19 juin.

Le bureau de vote fermera à 18 heures.

Il ajoute qu'il y aura probablement une dizaine de candidats.

Il termine en indiquant qu'il fera passer à chacun le tableau de roulement pour tenir le bureau de vote.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fin de la séance à 21 h 45.